



INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DU BMM

JEUDI 18 MARS 2010

CHÂTEAU FORT LOEVESTEIN - POEDEROIJEN (ZALTBOMMEL) – PAYS-BAS

Cher(ère) Membre,

Le Conseil d'administration est heureux de vous inviter à l'assemblée générale des membres qui se tiendra le jeudi 18 mars 2010. Pour cette occasion, nous avons choisi d'organiser l'assemblée au château fort « **LOEVESTEIN** » à Poederrijen (Zaltbommel), aux Pays-Bas.

Les non-membres sont également les bienvenus pour assister à la partie académique de la réunion à partir de 11h. Cette partie sera intégralement consacrée aux propositions concernant une extension éventuelle des services de l'OBPI et au transfert de certaines compétences à la Cour de Justice Benelux.

La réunion entière, y compris l'assemblée générale, sera traduite simultanément.

L'histoire du château fort Loevestein couvre une période d'approximativement 650 ans, laquelle peut être divisée en trois grandes périodes : le moyen âge, la prison d'état et la ligne de défense néerlandaise. La période la plus remarquable dans l'histoire du château est indéniablement celle de la prison d'état. Loevestein doit sa réputation (inter)nationale à l'emprisonnement et, ensuite, l'évasion du juriste internationalement connu Hugo De Groot (dit Grotius). C'est ainsi que « Loevestein » a été intégré dans « de Canon van Nederland ».

Nous espérons pouvoir vous accueillir nombreux dans ce beau château fort le 18 mars 2010.



CHÂTEAU FORT LOEVESTEIN
Loevestein 1
5307 TG Poederrijen (Zaltbommel)
PAYS-BAS
www.slotloevestein.nl
T: +31 183 447171 - F: +31 183 447190

Programme du matin:

08.30 – 09.00 Accueil, inscription, café – (Ridder) Zael, 1^{er} étage

I. Assemblée générale:

09.00 – 10.30 Assemblée générale statutaire (voir annexes) et remise du Wim Mak Award – Staatsgevangenis, 2^{ème} étage

10.30 – 11.00 Pause café – (Ridder) Zael

II. Partie académique "proposition de changements concernant les compétences de l'Office Benelux de la Propriété Intellectuelle et de la Cour de Justice Benelux" Président du jour : Monsieur Geert Glas

11.00 – 11.20 Aperçu des changements proposés concernant les compétences de l'Office Benelux de la Propriété Intellectuelle, exposé en néerlandais par M. Geert Glas, Avocat, Allen & Overy et Président du Conseil Benelux de la Propriété Intellectuelle – Staatsgevangenis, 2^{ème} étage

11.20 – 11.40 Explication des changements proposés, exposé en français par M. Hugues Derème, Directeur Général Adjoint de l'Office Benelux de la Propriété Intellectuelle
- Staatsgevangenis 2^{ème} étage

11.40 – 12.20 Réaction aux changements proposés.

Orateurs: *Prof. Verkade, avocat-général, Hoge Raad der Nederlanden
*Madame Stephanie Missotten, Trademark Counsel, Solvay
*Madame Ellen Gevers, Trademark Attorney, Knijff

12.20 – 13.00 Table ronde et débats

13.00 – 14.30 Apéritif et lunch – (Ridder) Zael

Programme de l'après-midi:

14.30 – 15.45 Aperçu des changements proposés concernant les compétences de la Cour de Justice Benelux, exposé en néerlandais par M. Geert Glas, avocat, Allen & Overy et Président du Conseil Benelux de la Propriété Intellectuelle – Staatsgevangenis, 2^{ème} étage

14.45 – 15.30 Réaction aux changements proposés.

Orateurs: *Monsieur Hugues Derème, Directeur Général Adjoint du Conseil Benelux de la Propriété Intellectuelle
*Prof. Verkade, avocat-général, Hoge Raad der Nederlanden
*Madame Stephanie Missotten, Trademark Counsel, Solvay
*Madame Ellen Gevers, Trademark Attorney, Knijff

15.30 – 16.15 Table ronde et débats.
- Staatsgevangenis, 2^{ème} étage

16.30 – 17.00 Visite guidée des lieux.

17.00 – 18.00 Clôture et verre d'amitié – (Ridder) Zael, 1^{er} étage

**Les frais d'inscription à la réunion pour les membres s'élèvent à € 175,00 par personne.
Les frais pour les non-membres s'élèvent à € 195,00 par personne.**

Nous vous remercions de bien vouloir nous renvoyer le formulaire d'inscription dûment complété **avant le 1^{er} mars 2010** à l'adresse suivante:

Sécretariat BMM, Lodewijk de Vromestraat 25, NL-3962 VG Wijk bij Duurstede
fax +31 343 594 566 (bpg +31 84 751 22 80)

et de verser les frais de participation sur le numéro de compte du BMM.

Nous vous informons que des points de formation de l'Ordre néerlandais des Avocats seront accordés pour la participation à l'assemblée générale. Cette réunion a également été présentée à la Commission de Reconnaissance « formation permanente » de l'Association des Barreaux flamands et du Barreau de Luxembourg. Le nombre de points de formation accordés vous sera communiqué ultérieurement.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une agréable assemblée dans un endroit très attrayant !

Sincères salutations,
Nicole Desmet,
Président de la commission programmation du BMM

ITINERAIRE

La route pour Loevestein

En voiture

A partir de Breda/Gorinchem:

Route nationale (Rijksweg) A27
Sortie 22 Nieuwendijk/Woudrichem
Route provinciale N322, suivre direction Zaltbommel
Sortie Loevestein (juste après l'écluse au-dessus de la Meuse).

A partir de Utrecht/Bois-le-Duc ('s-Hertogenbosch):

Route nationale (Rijksweg) A2
Sortie 17 Zaltbommel
Route provinciale N322, suivre direction Brakel et Gorinchem
Sortie Loevestein (juste après Brakel et Poederoyen)

P.S. : Loevestein est mal indiqué par les planificateurs d'itinéraires et le GPS. Nous vous conseillons dès lors de suivre un des itinéraires proposés.

Certains ralentissements sont possible, des travaux étant en cours à proximité de Loevestein.

Consultez Van A naar Beter.

Parking

La château fort Loevestein dispose d'une capacité de parking de 100 voitures ; les emplacements sont gratuits. A partir du parking il y a environ 10 min. de marche jusqu'au château. Les moins valides peuvent cependant accéder au château en voiture.

Transport en commun

Le château fort n'est pas accessible en bus ou en train. Le Taxi régional (**Regiotaxi**) vous conduit de la gare Zaltbommel à Loevestein. Il faut réserver au moins une heure à l'avance au **0900-0276**.



Bulletin d'inscription BMM

Merci de renvoyer le formulaire complété et signé avant le **1^{er} mars 2010** à l'adresse suivante:

BMM

Lodewijk de Vromestraat 25, NL-3962 VG Wijk bij Duurstede, Pays-Bas

Fax +31 343 594 566 / +31 84 751 22 80; e-mail secretariaat@bmm.nl

Le (la) soussigné(e), membre / non-membre* du BMM

Nom : _____ f / m*

Prénom : _____

Entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal: _____

Ville: _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro de fax : _____

Courriel : _____

Végétarien / non végétarien*

Régime spécial : _____

s'inscrit à la réunion de printemps du BMM qui aura lieu le jeudi **18 mars 2010 au Château fort LOEVESTEIN**, Loevestein 1, 5307 TG Poederoyen (Zaltbommel), PAYS-BAS.

Le paiement de € 175 ou de € 195 doit être effectué **avant le 1^{er} mars 2010** sur l'un des comptes ci-dessous :

ABN-AMRO 44 70 46 381 (NL28ABNA0447046381 / ABNANL2A), NL-3960 BA Wijk bij Duurstede à l'attention du Trésorier BMM

KBC Bank Sterrebeek numéro de compte 468-7200901-75 (BE05 4687 2009 0175 / KREDBEBB) à l'attention du Trésorier BMM à Bruxelles

Dès réception de votre formulaire d'inscription, nous vous ferons parvenir un courriel pour confirmer votre inscription.

Date :

Signature :

* merci de barrer ce qui n'est pas d'application